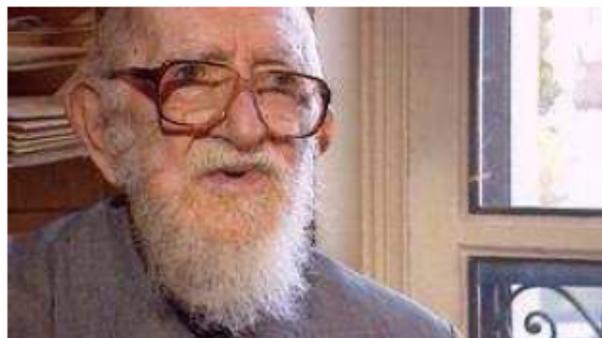


Logement social : des villes pointées du doigt



Crédit Photo : LCI

. Au côté de l'emblématique Neuilly-sur-Seine, Hyères, Toulon, ou encore Nice sont brocardées par la fondation Abbé Pierre pour un non respect de la loi.
. Paris, Versailles et Montauban sont montrées en exemple pour leurs efforts dans le domaine.

Olivier LEVARD - le 14/02/2008 - 12h22

"Faites pression sur les élus pour qu'aucun ne s'abaisse à cette indignité de ne pas respecter la loi". La phrase est de l'Abbé Pierre, qui en 2006, s'était déplacé à l'Assemblée avec ce qui lui restait de forces pour que les députés maintiennent la loi ambitieuse sur le logement social. Sa fondation applique aujourd'hui cette maxime à la lettre pour mettre les maires face à leurs responsabilités.

En pleine campagne des municipales, la fondation **Abbé Pierre** s'empare du thème brûlant du logement social en publiant son palmarès 2008 des **communes**, un état des lieux des efforts engagés pour héberger les foyers les plus modestes. L'analyse de la Fondation a porté sur les logements sociaux, dans trois types de **communes**, financés sur cinq ans, c'est-à-dire la période 2002-2006.

Saint Jeannet, zéro pointé

Basé sur l'application de la loi de 2002 qui leur fait obligation d'atteindre un taux de 20% de logements sociaux (HLM) d'ici à 2020, le constat est "affligeant" pour la fondation qui note que "de (trop) nombreuses **communes** refusent toujours de contribuer à l'effort de solidarité en matière de logement"... Sur les 720 **communes** concernées par l'article 55 de la loi la Fondation **Abbé Pierre** a constaté que sur la période 2002-2006, 435 **communes** (soit 60,4%) n'ont pas respecté l'engagement fixé par la loi.

Alors que la petite ville de Saint Jeannet dans les Alpes Maritimes est le bonnet d'âne national puisqu'elle affiche, apparemment sans complexes, un taux de logement social de ... 0%, LCI.fr s'est penché sur le cas des 29 **communes** de plus 50.000 habitants passées au crible par la fondation. Le classement réserve quelques surprises.

Les mauvais élèves : Saint-Maur-des-Fossés, Neuilly-sur-Seine, Hyères, Toulon, Nice

Dans cette catégorie, "8 villes ne respectent pas la loi", pointe la fondation **Abbé Pierre**. Sur ces **communes**, Antony, Antibes et Ajaccio échappent aux foudres de l'association car elles ont des taux de réalisations compris entre 51 % et 87 % de leurs objectifs, ce qui témoigne au moins d'un effort dans le domaine du logement.

Dans le classement des cinq plus mauvais élèves compte trois villes du Sud - Hyères, Toulon, et Nice - sont épinglées, ainsi que Saint-Maur-des-Fossés qui permet à l'emblématique Neuilly-sur-Seine d'échapper à la lanterne rouge. L'ancienne ville du maire Nicolas Sarkozy aujourd'hui en plein psychodrame politique, n'a financé que 181 des logements sur les 1324 fixés par la loi; soit moins de 14% de ses objectifs.

Les bons élèves : Montauban, Annecy, Dijon, Versailles, Paris

Les surprises se trouvent surtout chez les bons élèves du classement où l'on retrouve des villes plutôt bourgeoises comme les très chics Annecy, Versailles et Paris. L'association s'en félicite en notant que "certaines subissent des contraintes environnementales très fortes (tension du marché, foncier rare, contexte de patrimoine historique ou touristique...) mais mettent néanmoins suffisamment d'énergie pour respecter la loi".

La fondation note par ailleurs des villes aux "réalisations très significatives" comme Marseille, Toulouse ou Boulogne Billancourt qui n'ont pas été retenues car leur niveau de logement social était déjà très élevé. Des exceptions qui n'empêchent pas Raymond Etienne, le président de la fondation **Abbé Pierre** de demander pas que l'habitat devienne au plus vite "une cause nationale" appuyée par "un plan Marshall" pour le logement social. Lorsque l'on sait que certains maires ont poussé le cynisme jusqu'à faire de leur entrave à la loi un argument électoral, la route est encore longue...